

Communiqué de presse de la DTAP du 19 septembre 2024

Jean-François Steiert devient le nouveau président de la DTAP

Lors de son assemblée générale des 18 et 19 septembre 2024 à Genève, la Conférence des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) a élu en qualité de nouveau président Jean-François Steiert, conseiller d'Etat du canton de Fribourg, qui était jusqu'à présent vice-président. Il succède au conseiller d'Etat Stephan Attiger, qui a démissionné en raison de la limitation en vigueur de la durée de fonction.

Jean-François Steiert est conseiller d'Etat du canton de Fribourg depuis décembre 2016 et dirige depuis lors la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement DIME.

Jean-François Steiert voit de grands défis à venir pour les cantons. «La DTAP continuera à s'engager pour soutenir des solutions durables en matière d'aménagement du territoire, d'infrastructures et de protection de l'environnement, solutions qui prennent également en considération les exigences des générations futures. Il est crucial que nous trouvions des approches innovantes en collaboration avec la Confédération, les villes et les communes afin de répondre aux futurs défis», a déclaré Steiert.

Le conseiller d'Etat Stephan Attiger, qui a présidé la DTAP au cours des quatre dernières années, quitte cette présidence à la fin septembre 2024. Sous sa direction, la DTAP a réussi à intégrer rapidement - tout en les consolidant - les préoccupations environnementales dans les mesures prises pour pallier la pénurie d'électricité, et à atténuer le conflit d'objectifs entre la sécurité d'approvisionnement et la protection de la nature. Il a par ailleurs contribué à ce que les cantons se mettent d'accord sur une approche commune en matière de téléphonie mobile. Sous sa direction avisée et en collaboration avec la Confédération, la DTAP a poursuivi les travaux relatifs à la LAT 2. Dans le domaine des marchés publics, le travail commun entre les trois niveaux de l'Etat s'est extrêmement bien établi - tous trois ont ainsi pu élaborer ensemble un guide.

Informations sur la DTAP

La DTAP coordonne la collaboration des cantons dans les domaines de la construction et des transports, de l'environnement, de l'aménagement du territoire, du droit des marchés publics et de la géoinformation et défend les intérêts des cantons face à la politique fédérale. Les actuelles priorités de travail de la DTAP portent sur la politique environnementale et climatique, la loi sur l'aménagement du territoire, la téléphonie mobile ainsi que sur les divers projets visant à accélérer les planifications.

Renseignements:

- Jean-François Steiert, conseiller d'Etat, directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement, 079 204 13 30
- Mirjam Bütler, secrétaire générale de la DTAP, 031 320 16 90